



# **Moniteur des caisses de pension Swisscanto au 31.03.2011**

Résultats du Moniteur des caisses de pension Swisscanto  
pour le premier trimestre 2011:

Stagnation des taux de couverture moyens

Evolution des taux de couverture

Institutions de prévoyance selon le taux de couverture

Institutions de prévoyance selon les rendements réalisés

# Stagnation des taux de couverture moyens

Le moniteur des caisses de pension Swisscanto présente pour le premier trimestre 2011 une quasi-stagnation des taux de couverture moyens par rapport au trimestre précédent, à 104,6% pour les caisses de pension de droit privé et à 91,8% pour les caisses de droit public.

Le moniteur Swisscanto des caisses de pension met en évidence une situation de financement stable des institutions de prévoyance suisses également au premier trimestre 2011. Les institutions de prévoyance ont donc bien surmonté les turbulences monétaires, les troubles en Afrique du Nord et la catastrophe japonaise. Au 31 mars 2011, les taux de couverture ont stagné à leur niveau du trimestre précédent.

Avec un taux de couverture de 104,6%, les réserves pour fluctuation de valeur des caisses de pension de droit privé sont restées pratiquement inchangées par rapport au trimestre écoulé. Les caisses de droit public continuent à présenter un découvert avec un taux de 91,8%, mais ne sont plus soumises aux mêmes pressions en raison de la décision récente du Parlement de fixer l'objectif de recapitalisation à 80%.

Au 31 mars, 60% des caisses de pension de droit public et 15% des caisses de droit privé se trouvent encore en

découvert. La proportion de caisses de pension en découvert des institutions de droit public est nettement plus élevée que pour les caisses de droit privé.

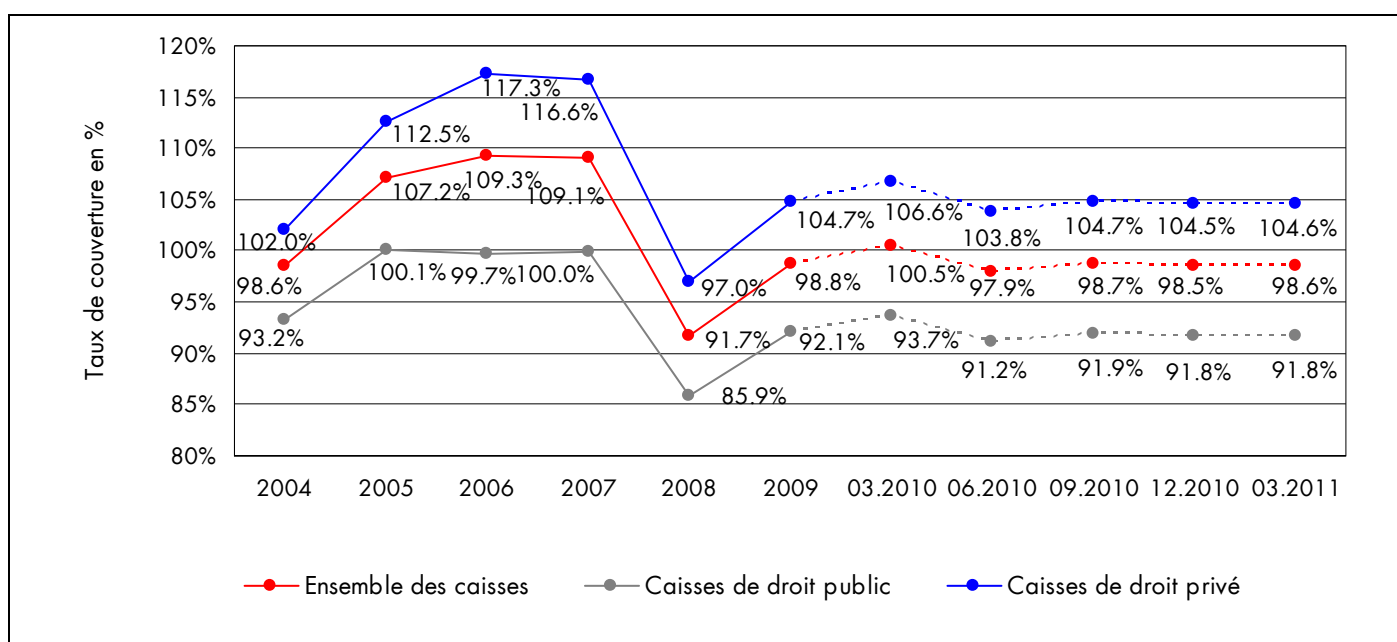
Le moniteur des caisses de pension Swisscanto se base sur les données de l'examen des risques Complementa et de l'enquête "Les caisses de pension suisses" de Swisscanto. Les estimations au 31 mars 2011 reposent sur les indications effectives au 31 décembre 2009 fournies par 420 institutions de prévoyance totalisant une fortune de CHF 400 milliards. Les estimations sont établies sur la base des évolutions du marché et de la stratégie de placement choisie au début de 2010 par les participants à l'enquête. De plus amples informations figurent à l'adresse [www.swisscanto.ch/moniteur-cp](http://www.swisscanto.ch/moniteur-cp).



# Evolution des taux de couverture

Au premier trimestre 2011, les taux de couverture des institutions de prévoyance sont restés pratiquement inchangés par rapport du trimestre précédent.

**Illustration 1 : Evolution des taux de couverture pondérés en fonction de la fortune, de 2004 à mars 2011**



Calculs effectués par Complementa Investment-Controlling SA

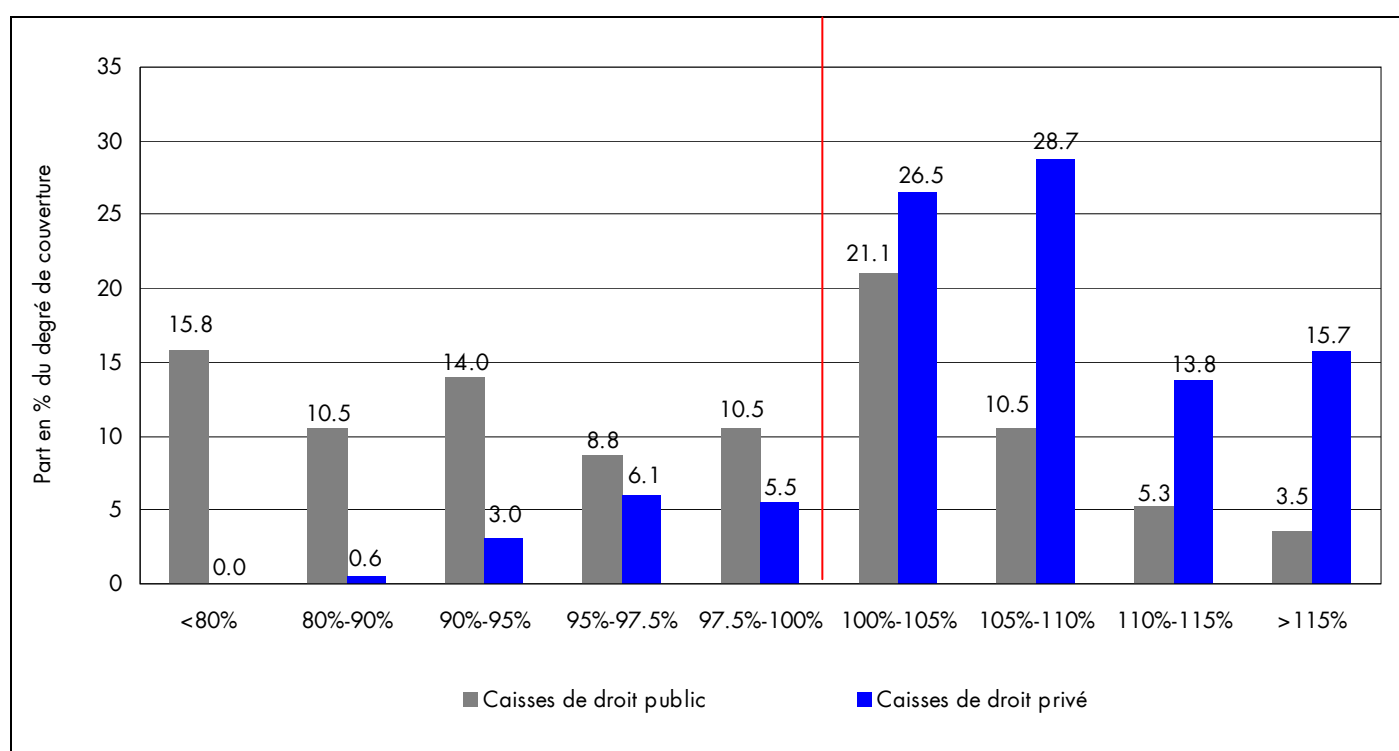
Au premier trimestre, les taux de couverture ont pratiquement stagné au niveau du trimestre précédent. Dans les caisses de pension de droit privé, le taux de couverture a été de 104,6% au 31 mars 2011, soit 0,1% au-dessus de son niveau de fin 2010. Dans les caisses de pension de droit public, le taux de couverture est resté inchangé par rapport au trimestre précédent, à 91,8%.

Globalement, la couverture, pondérée en fonction de la fortune sur l'ensemble des caisses, est passée de 98,5% à 98,6%.

# Institutions de prévoyance selon le taux de couverture

A fin mars 2011, 15% des institutions de prévoyance recensées de droit privé se trouve en découvert.

**Illustration 2: Pourcentage des IP de droit privé et de droit public selon l'amplitude du taux de couverture (31.03.11)**



Calculs effectués par Complemeta Investment-Controlling SA

La répartition des institutions de prévoyance par plages de taux de couverture au 31 mars 2011 révèle, par rapport aux chiffres moyens, des détails intéressants pour les deux groupes des institutions de prévoyance de droit public et de droit privé. Près de 26% des caisses de droit public présentent un taux de couverture inférieur à 90%, 16% n'atteignent même pas 80%. Dans le secteur du droit privé, seules 0,6% des caisses ont une couverture de moins de 90%.

Environ 85% des caisses de droit privé et 40% des caisses de droit public sont «hors d'eau» – c'est-à-dire avec une couverture de 100% ou plus.

La limite de 110%, qui représente un indicateur de réserves pour fluctuation de valeur suffisantes et donc d'une capacité intégrale à prendre des risques, a été atteinte par une proportion de 29,5% des caisses de droit privé et 8,8% des caisses de droit public.

## Taux de découvert\*

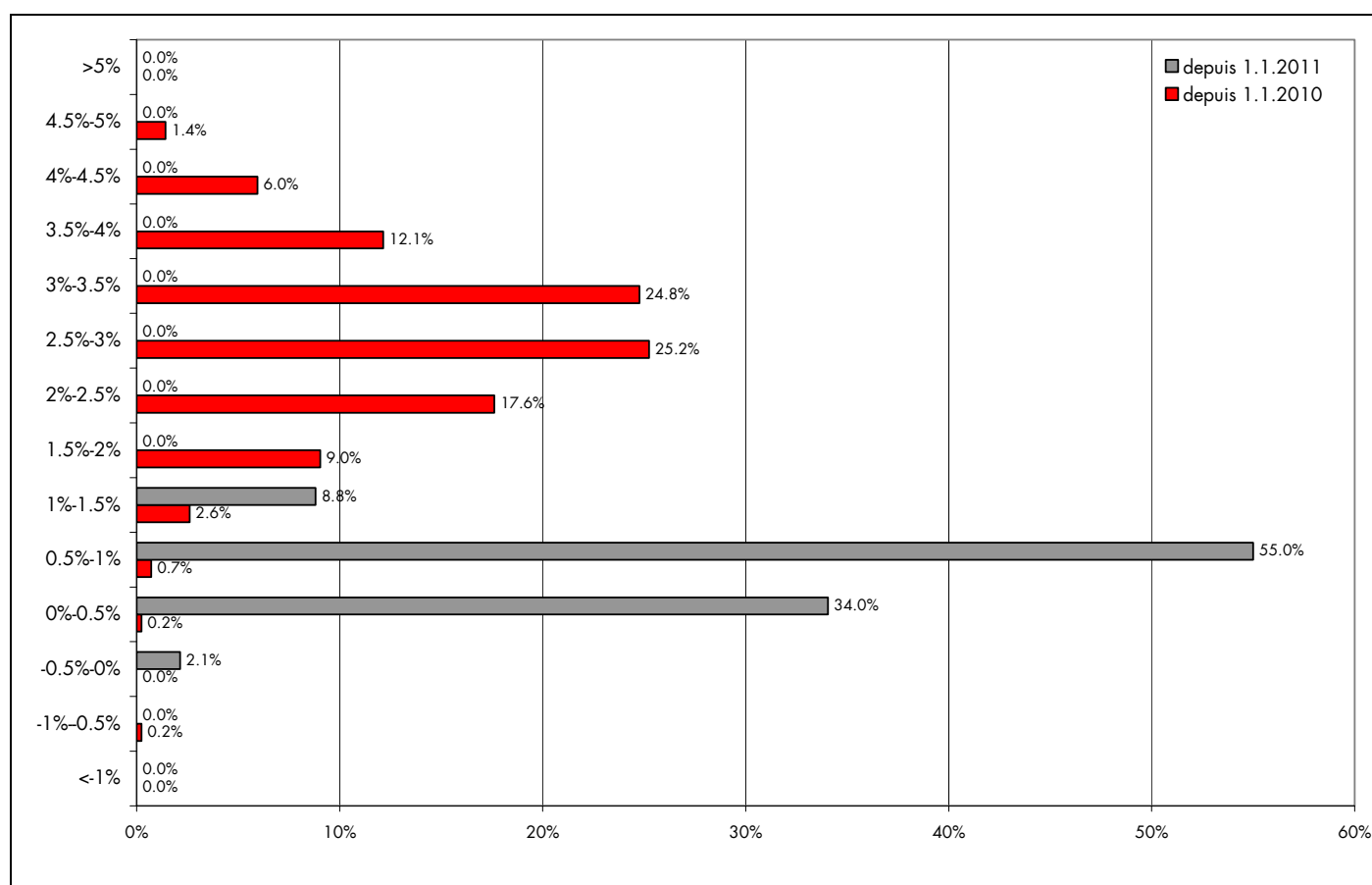
	12.2010	03.2011
IP de droit privé	15,5%	15,2%
IP de droit public	59,6%	59,6%
Ensemble des institutions de prévoyance	21,5%	21,2%

\*Echantillon: 420 IP

# Institutions de prévoyance selon les rendements réalisés

Le contexte de marché au premier trimestre n'a contribué qu'à une amélioration infime des rendements des institutions de prévoyance recensées.

**Illustration 3: Rendements réalisés par l'ensemble des institutions de prévoyance prises en considération, en pour cent**



*Calculs effectués par Complementa Investment-Controlling SA*

La performance calculée selon la structure de la fortune (allocation des actifs, ou Asset Allocation) donne un rendement de 2,6% (avec pondération en fonction de la fortune) pour les caisses recensées, dans la période entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 31 mars 2011.

Durant l'année en cours, les caisses de pension participantes ont atteint un rendement pondéré par la fortune de 0,6%. Aucune différence n'est observée entre les caisses de droit public et de droit privé. Les placements

se sont bien tenus, en dépit des nombreuses incertitudes planant sur l'endettement public de la zone Euro, des fortes variations du franc suisse, des troubles et des interventions militaires en Afrique du Nord ayant entraîné une hausse des prix de l'énergie, ainsi que de la catastrophe au Japon.

## Vos interlocuteurs

### **Othmar Simeon**

Responsable Conseil en prévoyance professionnelle  
Téléphone: +41 58 344 41 32  
E-mail: othmar.simeon@swisscanto.ch

### **Konrad Niklewicz**

Responsable Conseil en prévoyance professionnelle Pully  
Téléphone: +41 58 344 42 82  
E-mail: konrad.niklewicz@swisscanto.ch

### **Peter Bänziger**

Responsable Asset Management/Chief Investment Officer  
Téléphone: +41 58 344 49 50  
E-mail: peter.baenziger@swisscanto.ch

### **Marcel Baumann**

Responsable de projet  
Téléphone: +41 58 344 44 97  
E-mail: marcel.baumann@swisscanto.ch

Les informations contenues dans le présent document ont été rassemblées par Swisscanto Asset Management SA avec le plus grand soin. Les informations et les opinions proviennent de sources fiables. Malgré une méthodologie professionnelle, Swisscanto Asset Management SA ne peut pas garantir que ces indications soient exactes, exhaustives ni actuelles. Les chiffres de performances se rapportent au passé et ne constituent pas une garantie d'évolution pour l'avenir. Swisscanto Asset Management SA dégage toute responsabilité pour des investissements effectués sur la base du présent document. Les informations qui y figurent ne constituent une offre que dans la mesure où elles sont expressément qualifiées comme telles. Le présent document ne peut être utilisé à des fins publiques ni commerciales sans l'accord préalable écrit de Swisscanto Asset Management SA.

Swisscanto Asset Management SA, avril 2011